FONDÉ EN 1893

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

# L'Egalité
## DE ROUBAIX-TOURCOING

Jeudi 13 Novembre 1919

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

## La Cherté de la Vie Voilà l'Ennemi !

*- Moins de politique*
*- Et plus de solutions pratiques*

Onze novembre 1918 ! Signature de l'armistice. Il y a un an à pareille époque, la France et le monde, délivrés du pesant fardeau de la guerre, s'apprêtaient enfin à revivre, après l'effroyable cauchemar !

Nous espérions tous alors que quelque chose serait changé dans les mœurs et dans la vie des nations, qu'un peu de bonheur allait consoler les humains des horreurs vécues pendant cinq ans et que, du moins, une ère de justice commençait.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Jamais pareil désarroi n'a dominé les esprits. Pendant que la lutte continue encore à l'est de l'Europe et que des nations essaient d'enfanter leur indépendance, dans la douleur, nous nous débattons au milieu des plus inextricables casse-têtes économiques.

Pénurie de charbon à l'entrée de l'hiver ; fermetures d'usines ; approvisionnement difficile en denrées : suspension de la publication des journaux à Paris ; les conditions matérielles et morales de l'existence sont menacées de tous côtés.

Aux conflits ouvriers, des esprits faux attribuent une cause facile : bolchevisme.

Les raisons de la désorganisation économique sont plus profondes et bien différentes. Ce n'est pas en France seulement que sévit la crise, c'est en Angleterre, en Italie, dans les pays du centre européen, en Amérique même où de grandes grèves bouleversent les Etats-Unis. Les peuples s'inquiètent du pain rare et de la viande chère, des vêtements coûteux et des loyers sans cesse augmentés.

On peut appliquer à presque toutes les nations du globe le mot tragique d'Hamlet :

« Il y a quelque chose de pourri dans le royaume de Danemark ».

Ah ! comme nous sommes loin du rêve de bonheur et de calme que nous avions faits le onze novembre 1918, dans cette soirée où tous les hommes s'étaient rapprochés en une commune allégresse !

Est-il donc impossible de retrouver l'équilibre rompu par le choc brutal de la guerre ?

Mais non. Il faut seulement nous recueillir et chercher à faire revivre en nous, plus claire, plus ardente, la flamme d'universel amour que la haine des combats a couverte, comme une cendre : amour sincère des hommes entre eux, amour de l'énergie créatrice, amour des solutions sociales, équitables et réparatrices.

Au cours de la campagne électorale actuelle, on sent la peur instinctive des possédants à l'égard des masses qui aspirent à souffrir moins de la vie. Une sourde méfiance creuse un fossé entre ces deux groupes et il y a là une cause dangereuse d'aggravation des difficultés éprouvées par la collectivité humaine.

Ce n'est pas en se séparant en clans hostiles que les hommes mettront fin à la rareté du blé ou au manque de souliers.

Au terme de cette séparation, logiquement, il n'y a que la catastrophe et la grande misère mondiale, parmi les terres abandonnées, les usines fermées et le sang dans la rue.

Ce qui importe, à l'heure présente, c'est de vivre. Lorsque les ouvriers, dans un geste de lassitude, quittent le chantier ou l'atelier, c'est qu'ils ont trouvé la ménagère sans argent, après ses courses chez l'épicier et le boucher.

La cherté de la vie, voilà le mal redoutable, le fléau qui détruit les sociétés plus sûrement que toutes les révoltes et toutes les dynasties assassinées.

Pendant la guerre, des comités Interalliés (comme le « Wheat Executive » pour le blé), étaient chargés de contrôler et de répartir la production alimentaire mondiale. Le maintien de ces organisations internationales eut aidé, aujourd'hui, à solutionner la crise de la Faim.

Des organismes nationaux, unissant les producteurs et les consommateurs, les patrons et les ouvriers, eussent utilement contribué à approvisionner les peuples et à diminuer le coût des objets de première nécessité, en pourchassant les intermédiaires.

N'est-ce pas cette tâche urgente, vitale pour le pays, qui devrait retenir d'abord l'attention du Parlement de demain ?

C'est la solution des problèmes du ventre et de la bourse qui est à la base de toutes les autres et on l'oublie trop dans la campagne électorale présente.

Ceux qui croient que les mouvements populaires sont à la merci d'une bonne police ou de quelques escadrons, sont les pires ennemis de l'humanité. Ils ne veulent pas entendre l'immense clameur qui monte, de tous les pays.

O riches ! donnez de la terre aux sans-travail, appelez les ouvriers à la participation aux justes bénéfices, renoncez aux plaisirs et prenez l'outil, attelez-vous sans retard à une organisation pratique de production et de répartition des vivres, du charbon, des vêtements, pour que les prix baissent et que les rancunes s'apaisent...

Voilà le vrai programme « d'ordre, d'union et de paix sociale ». Les coalitions, les listes machinées, les petits truquages de la politique ne seront que poussières, bientôt balayées par le grand vent qui se lève !

**ALEX WILL.**

## LA Dictature Gouvernementale ET LES intérêts des régions dévastées

Pour s'être permis de critiquer le traité de paix au point de vue des intérêts français, M. Chaumet, député de la Gironde, ancien ministre et délégué général de l'Alliance démocratique, se voit avoir comme concurrent aux élections législatives prochaines, M. Mandel, chef du cabinet de M. Clémenceau.

Et poursuivant sa manière forte qui semble ne pas s'exercer seulement contre les socialistes, le Président du Conseil vient d'imposer à M. Lebrun d'avoir à choisir entre garder son portefeuille de Ministre des Régions libérées, en refusant de faire liste commune avec M. Louis Marin ; au cas contraire, M. Lebrun devait sortir du Gouvernement ; c'est ce qu'il fit avec élégance.

M. Louis Marin n'est pas des nôtres ; il siège tout à côté de M. Grousseau.

Mais personne ne contestera que le député sortant de Meurthe-et-Moselle est un gros travailleur et que c'est surtout cette qualité qui le fit désigner comme rapporteur général de la Commission du Budget, tâche qu'il remplit avec ardeur mais aussi avec indépendance vis-à-vis du Gouvernement.

Le crime de M. Marin est de n'avoir pas voté le traité de paix tel que l'a conçu pour la France, et en particulier pour nos régions ruinées, le Gouvernement de M. Clémenceau.

On sait que ce traité fut âprement critiqué par des hommes appartenant à tous les partis politiques de la Chambre, notamment par M. Louis Barthou, rapporteur général de la Commission chargée de rapporter ledit traité, principalement en ce qu'il n'abolit pas le militarisme prussien, prélude de la disparition de tous les militarismes, coûteux et dangereux pour la paix durable du monde et qu'il n'apporte pas les moyens en vue des réparations indispensables et rapides pour la renaissance de nos départements ravagés.

Il n'est peut être pas inutile de placer sous les yeux des électeurs les principales parties de la déclaration, lue par M. Maginot, député de Bar-le-Duc et glorieux mutilé de la guerre, au nom d'un certain nombre de députés, ce qui a contrarié si fort le Gouvernement de M. Clémenceau, car si j'en crois les plaintes nombreuses et justifiées, cette déclaration sera à n'en pas douter contre-signée par les nombreux sinistrés :

Au nom de mes collègues **Albert Noël, Thiéry, Revault, Louis Marin, Fringant, Schmitt, Ganault, Ringuier, Accambray, Hendros, Péchadre, Lenoir, Goniaux, Delory, Ragneboom, Inghels, Leroy, Cadot,** députés des départements dévastés de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de la Marne, de l'Aisne, du Nord et du Pas-de-Calais, déclare M. MAGINOT, j'ai l'honneur d'apporter à la tribune la déclaration que voici :

« Nous ne pouvons ratifier de nos voies le traité de paix qui nous est présenté. Cette décision que nous avons prise après un mûr et consciencieux examen sans nous préoccuper d'autre chose que de l'avenir de notre pays et des intérêts des régions que nous représentons, nous est particulièrement pénible.

Ce n'est pas sans un cruel serrement de cœur en effet que nous nous voyons contraints, en raison de ses insuffisances et de ses faiblesses, à ne pas voter un traité qui consacre le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, ce retour que, dans nos régions de la frontière nous n'avons cessé d'appeler de toute la ferveur de nos âmes qui ne se résignaient pas, et que nous avons fêté comme le plus beau jour, comme la plus grande joie de notre existence.

Malheureusement, à côté de cette joie nous trouvons dans le traité trop de motifs de déception et aussi d'inquiétude.

Nous ne voulons formuler de critique contre personne. Cela ne servirait à rien et nous pourrions être injustes.

Nous disons simplement qu'après ce que nous avons souffert, qu'après la victoire qui nous donnait le droit de compter sur des satisfactions en rapport avec l'étendue de nos sacrifices le traité n'est pas celui que nous attendions.

Pour répondre à nos vœux, ou plus exactement aux nécessités dont nous sommes obligés de tenir compte, il fallait que celui-ci nous apportât au moins deux choses : d'abord la mise à la charge de l'ennemi **sans contestations ultérieures possibles, de toute la dépense que représente la réparation de nos dommages et cela dans des conditions qui ne lui permettent pas de nous faire attendre trop longtemps les payements qui nous sont indispensables pour la restauration de nos régions dévastées** ; ensuite des garanties suffisantes pour nous mettre à l'abri désormais de toute possibilité d'agression de la part de l'Allemagne, et qui soient de nature à nous assurer cette sécurité complète sans laquelle la paix ne serait, comme dans le passé, qu'une préparation à la guerre, **la guerre dont nous ne voulons plus....**

Après ce que nous avons subi, nous avons besoin de certitudes.

Ces certitudes, le traité ne nous les donne, ni en ce qui concerne le payement de ce qui nous est dû ni en ce qui concerne les sécurités sans lesquelles il est inhumain d'engager nos populations à restaurer les régions qui demeurent exposées aux risques et aux bouleversements d'une nouvelle invasion....

C'est parce que le traité ne protège pas suffisamment, selon nous, nos concitoyens du Nord et de l'Est contre le retour des effroyables épreuves par lesquelles ils sont passés, que nous ne le voterons pas.

Nous considérons que nous n'avons pas le droit de ratifier de nos suffrages, **un traité qui ne désarmant pas complètement l'Allemagne que nous avons vaincue, laisse subsister le militarisme prussien, cause de la guerre, danger permanent pour la paix du monde.**

Nous ne pouvons nous résoudre à accepter, qu'après la victoire, notre sécurité reste menacée, et que nos populations, qui ont payé si cher l'honneur de servir de bouclier à la France et au monde ne soient pas libérées de l'angoisse de voir un jour leur douloureux martyre recommencer

C'est cette franche déclaration qui fut saluée d'unanimes applaudissements qui fait frapper d'interdit, par le gouvernement de M. Clémenceau, certains députés signataires.

Les électeurs des départements sinistrés, en particulier ceux du Nord, **diront dimanche au scrutin**, si c'est des manières dictatoriales, des boutades et des promesses vides de réalisations, qu'ils attendent les moyens de réparer leurs dommages de la guerre.

**Charles GONIAUX,**
**député du Nord.**

## L'Électricité dans nos Campagnes

L'insuffisance de notre production charbonnière, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre risquent de paralyser le développement économique de notre pays si les pouvoirs publics ne prennent pas des mesures appropriées pour remédier à la situation qui en résulte. Le malaise actuel est encore aggravé par la situation des transports et il n'est malheureusement pas permis d'espérer qu'il disparaîtra avec elle. Il importe donc de mettre sans tarder en valeur toutes nos richesses naturelles, de développer, en utilisant notamment la force de nos cours d'eau, les sources d'énergie électrique, d'ordonner le transport du courant et d'organiser sa distribution non seulement dans les centres industriels, mais aussi dans les agglomérations rurales où le machinisme pourra suppléer dans une large mesure, au manque de bras.

Comme directeur au ministère des Travaux publics, je me suis préoccupé de cette grave question. La loi du 18 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique a fixé les règles concernant l'aménagement des cours d'eau en vue de la production de la force motrice. Le projet de loi visant les réseaux de transport de force à haute tension actuellement soumis au Sénat, jette les bases d'une organisation méthodique du transport de l'énergie électrique des usines de production aux lieux d'utilisation. Il restait à prévoir la distribution du courant aux consommateurs dans les agglomérations rurales et les fermes isolées. C'est dans ce but que les ministères des Travaux publics et de l'Agriculture viennent d'adresser aux Préfets une circulaire où sont inscrits les avantages que retireront les populations agricoles de l'emploi généralisé de l'électricité et les méthodes à suivre pour les mettre en mesure de tirer parti de cette incomparable source d'énergie.

Qu'il s'agisse en effet de la motoculture électrique, des travaux exécutés à la ferme, du fonctionnement des nombreuses coopératives (battage, laiterie, vinification, etc.), des irrigations et des améliorations agricoles, du développement de l'atelier familial destiné à apporter aux cultivateurs un complément de bénéfice qui, joint aux produits du sol, leur rendra la vie plus large et plus facile, ou simplement de la distribution de la lumière dans les exploitations rurales, le champ d'exploitation de l'électricité à la campagne est très vaste et son extension n'aura que d'heureuses conséquences au point de vue économique et social.

Mais pour atteindre ce résultat, il faut que les agriculteurs s'organisent et que l'Etat leur vienne en aide. La circulaire suggère les diverses formes que pourront revêtir les groupements que l'Administration aura le devoir de provoquer et d'encourager : réseaux coopératifs comme il en existe déjà à Roisel (Somme), Rouvaix-Rosny (Eure), à Vaucogne (Aube) et à St-Ouen (Marne) ; associations syndicales autorisées; réseau communal ou intercommunal; accord avec les secteurs de distributions existants. Dans chacun de ces cas, l'Etat peut venir en aide par l'octroi de subventions très importantes et l'étude des projets techniques.

Les préfets doivent s'entendre dans chaque cas avec les ingénieurs du contrôle des distributions d'énergie et l'ingénieur du génie rural pour dresser les plans des organisations à réaliser dans chaque département en plein accord avec le Conseil général et les autorités locales.

En un mot, nous avons posé les principes qui permettront aux cultivateurs en s'associant entre eux ou sous l'égide de la commune, de faire face, grâce au concours de l'Etat, aux dépenses d'établissement des conducteurs d'énergie électrique et, par suite, de recevoir à bon compte la force et la lumière dans leurs fermes et peut-être bientôt dans leurs champs pour actionner leurs charrues.

Les agriculteurs auront ainsi en mains des outils que demande une production intensive, et en qualité de fils et de petit-fils de cultivateurs, je puis assurer qu'ils sauront s'en servir pour le plus grand bien de notre petite patrie.

**A. MAHIEU.**
**Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées.**

## L'Approvisionnement en Charbon

**LEGERE AMELIORATION**

Poursuivant nos enquêtes, de divers côtés, aussi bien à Lille qu'ailleurs, nous avons pu constater que la situation va légèrement s'améliorant.

A Dunkerque, on nous informe que depuis le 1er novembre il a été reçu dans ce port 2.000 tonnes de charbon anglais, à destination du département du Nord. Malheureusement, nous dit-on, ce charbon est de qualité détestable, c'est vraiment du combustible de rebut.

De Belgique, aucun arrivage, mais du Pas-de-Calais, tant par voie ferrée que par voie d'eau, on a reçu environ 18.000 tonnes depuis le 1er novembre (1.500 à 1.800 tonnes par jour).

Les mines du Nord, Anzin principalement, commencent à donner davantage. On compte qu'elles pourront fournir de 20.000 à 25.000 tonnes dans le courant du mois. En somme, les nouvelles sont meilleures en ce qui concerne le charbon domestique.

## Le député Brizon victime d'une agression

Le député Brizon a été victime à Lapalisse d'une agression dont on donne ces détails :

A 19 h. 30, à Lapalisse, Brizon passait par un petit couloir obscur conduisant à la salle de réunion, quand des individus, dont un conseiller municipal, se jetèrent sur lui, et, tirant chacun une des extrémités de son cache-nez voulurent l'étrangler.

Incapable de pousser un cri, Brizon fut renversé sur un banc, mais les amis socialistes arrivèrent et Brizon s'en tira heureusement.

De plus, Brizon a adressé au Procureur de la République la lettre suivante :

« Monsieur le Procureur de la République,

J'ai le regret de porter plainte entre vos mains contre le nommé Dagoin, rentier, conseiller municipal de Lapalisse, pour s'être livré sur ma personne, en présence de nombreux témoins, dans la salle des réunions de Lapalisse, à une tentative d'assassinat par strangulation.

Le Parquet poursuit d'office et doit poursuivre les apaches. J'espère qu'il fera son devoir contre celui-ci.

Veuillez agréer, etc...

P. BRIZON, député. »

## Le terrassier « broda » Les brodeuses le terrassèrent

Le terrassier Henry Geromey, 37 ans, demeurant à Bellefontaine, dans les Vosges, qui se rendait à son travail dans une coupe de bois sur le territoire de Xertigny, fut assailli et terrassé par les deux filles Adelina et Armandine Rebout, brodeuses. Pendant qu'Armandine remplissait de terre la bouche de Geromey, afin que ses appels ne fussent pas entendus, Adelina lui martelait la tête à coups de caillou. La scène dura vingt minutes et ne prit fin que sur l'intervention de la femme Rebout, qui dit à ses filles :

— Laissez-le, vous voyez bien qu'il en a assez !...

Geromey est alité et son état est jugé grave. L'agression a été provoquée par de mauvais propos « brodés » sur le compte d'Adelina Rebout

## La Réforme du Régime AGRICOLE

On nous accuse d'être des fauteurs de désordre. Nous avons cependant démontré qu'au point de vue industriel, notre programme d'activité économique et de rendement au travail répondait aux nécessités de l'avenir. Il nous faut aussi faire justice d'un autre point de vue et montrer à l'ensemble des petits agriculteurs combien nos préoccupations nous portent vers eux.

Nos adversaires politiques, dont le seul souci est de paraître s'intéresser aux modestes situations à la veille des élections, promettent des engrais abondant et à bon marché et le développement de l'enseignement agricole; des primes aux meilleurs rendements, alors qu'ils ne sont point capables de faire respecter les promesses d'avances. Mais ils ne parlent point d'un régime réformateur qui s'impose, afin de dégager les paysans qui souffrent des mêmes maux que les citadins.

Le programme agraire confédéral comme celui du P. S. tend à une organisation dont le caractère et la précision placent les paysans dans une condition sociale bien supérieure à celle à laquelle ils sont astreints par le régime actuel, où **les paysans sont asservis à la propriété capitaliste.**

Que disions-nous au Congrès de Lyon :

« Travailleurs de la terre, esclaves de la glèbe, il n'est plus possible de vous refuser au geste de solidarité; à l'égoïsme des seigneurs nouveaux qui dirigent, à l'indifférence des politiciens qui ne vous considèrent que comme le contrepoids du progrès social, il faut répondre par un geste déterminé d'étroite solidarité avec l'ensemble du prolétariat ».

Ne voulons nous point réaliser au profit du petit métayer, la constitution des comités agraires cantonaux dont ils tireraient de plus utiles profits que ceux réalisés par le fameux Comité « Tiers Mandataire », dont le fonctionnement bénéficia surtout aux gros propriétaires terriens ?

Il existe dans le Nord et le Pas-de-Calais, à Lille, Arras, Douai, Somain, Cambrai, Marly, Maubeuge, Bouchain, etc., des dépôts immenses de machines agricoles et d'instruments aratoires de toutes catégories, en train de se détériorer.

Dans la plupart de ces dépôts, il y a des ateliers dans lesquels des spécialistes ouvriers sont impuissants à effectuer les réparations, faute de l'outillage indispensable et cependant facile à récupérer, tel qu'enclumes, marteaux, etc., et aussi pièces de rechanges.

Il en est de même pour les moissonneuses.

Ces centres sont sous la haute direction d'une personnalité plus compétente en matière de récolte du raisin, qu'en ce qui concerne les intérêts délaissés du Nord.

Une enquête aux ateliers de réparations à Lille et à l'usine Cail confirmerait ces faits.

On me répondra que l'on a envoyé des tracteurs! C'est exact, mais pour la grosse culture, et cela ne peut être utilisable pour la petite propriété.

Le « Tiers Mandataire » sera décédé par suite de promesses, pour le 1er janvier, condamné à mort par les gros propriétaires et ne pouvant résister malgré la puissance herculéenne du grand agriculteur qu'est Macarez.

Eh bien, petits métayers, petits cultivateurs, les socialistes qualifiés de bolchevistes sont prêts à exiger pour vous autre chose que des promesses.

Les Comités agraires cantonaux ne seront plus dominés, comme le sont vos Comités agricoles, par de grands propriétaires. Les membres de vos comités doivent être votre émanation directe. A côté de ces comités, les Chambres de conciliation doivent trancher les questions litigieuses, fixer les prix de location et déterminer la quantité et la qualité des terres à mettre en exploitation, etc.

Que de questions à résoudre pour solutionner le problème agraire, car le vieux régime capitaliste a entretenu dans nos campagnes toutes les misères qu'on a parfois pu classer des villes.

La terre, transformée en un fonds agraire populaire, sauvera nos cultivateurs d'un régime dont l'état d'infériorité les maintient en servage.

Petits agriculteurs, unissez vos efforts à ceux des travailleurs.

**Ch. SAINT-VENANT.**
**Conseiller général du Nord.**

## ENTRE LES NATIONS

## France et Angleterre

### M. Poincaré à Londres

M. et Mme Poincaré sont arrivés à la gare Victoria, lundi, à 6 heures. Ils ont été reçus par le roi et la reine, la princesse Mary, MM. Lloyd George, Balfour, lord Curzon et plusieurs autres membres du Cabinet, un groupe d'officiers supérieurs de l'armée, de la marine et de l'aviation.

Le président a été accueilli par les bravos prolongés de la foule, qui se pressait aux abords de la gare, et tout le long du parcours que suivit le cortège présidentiel jusqu'au palais de Buckingham.

Le soir a eu lieu au Palais de Buckingham, un dîner en l'honneur du Président.

M. Poincaré, dans sa réponse au toast du roi d'Angleterre, a rappelé l'accueil amical reçu en Angleterre lors de sa première visite en 1913, et fait un exposé succinct des grands événements de la grande guerre.

Le Président exprima l'espoir que la Grande-Bretagne n'aura pas à prêter à la France, dans l'avenir, l'assistance prévue dans le pacte de garantie, mais que la Société des Nations sera un organisme suffisamment fort pour maintenir la paix ; quant à l'amitié des deux Nations, elle gardera son prix même au sein de la Société des Nations.

La France et le Royaume-Uni, dit-il, sauront veiller à l'exécution du traité de Versailles, assurant ainsi au monde la sécurité du travail dans la paix.

**LA JOURNEE DU PRESIDENT**

Londres, 11 novembre. — Le Président de la République avait reculé en raison du grand silence de onze heures, les réceptions des missions diplomatiques. Celles-ci eurent lieu dans le grand appartement mis à la disposition du Président au Palais de Buckingham.

La réception du Président au Guidhall a été des plus brillantes, elle était organisée avec tout le cérémonial traditionnel de la cité de Londres.

Toutes les Sociétés londoniennes étaient représentées au Guidhall où M. Poincaré prononça une allocution.

Au déjeuner du Guidhall, M. Poincaré, en son discours, célébra l'entente franco-anglaise dans la paix comme dans la guerre, puis il parla encore au Palais de Saint-James, à la réception de Westminster et en recevant la colonie française de Londres.

## Belgique et Hollande

### Une réparation solennelle

Bruxelles, 11 novembre. — Le « Soir » dit que concernant l'incident de Breskems le gouvernement belge a décidé de demander non seulement une indemnité à la Néerlande pour les dommages causés aux bateaux belges, mais une réparation solennelle pour l'insulte faite au drapeau. Un torpilleur belge descendra l'Escaut, et le drapeau sera salué par les autorités hollandaises.

## LES INSCRIPTIONS ELECTORALES DE LILLE sont-elles toutes régulières ?

**Le Directeur du Bureau des Elections, M. DELONQUE, affirme que « oui !»**

Désireux d'avoir des explications sur les faits que nous avons signalés, nous avons envoyé, hier à la mairie, un de nos collaborateurs, dans le but d'interviewer M. Liégeois-Six, l'adjoint au maire, de qui relèvent les bureaux d'inscriptions sur les listes électorales.

Il fut impossible à notre rédacteur de rejoindre M. l'adjoint. Mais M. Delonque, directeur du bureau des inscriptions, lui donna sur ces incidents les explications suivantes, que nous insérons en toute impartialité :

« Quand nous avons eu réuni tous les éléments nécessaires à la constitution des listes, nous avons convoqué tous les rédacteurs des journaux locaux, et tous les représentants des partis.

A cette réunion, à laquelle assistèrent quelques-unes des personnalités convoquées, il fut donné connaissance de ce qui avait été fait, et qui nous semblait donner toute garantie.

« Il ne m'apparaît pas possible qu'il y ait eu un seul décédé d'avant les élections de 1914 sur la liste ».

Et M. Delonque continue :

« Remarquez que s'il existait des électeurs de ce genre, inscrit sur la liste avant le 16 avril dernier, personnellement, je décline toute responsabilité, attendu que je ne suis à la tête de ce service que depuis le 16 avril 1919.

« Reste la question des électeurs décédés depuis 1914.

Ici, la chose est possible, pour les raisons suivantes :

Nous avons constitué la liste par des moyens de fortune et avons fait appel pour cela aux bureaux militaires de recrutement, aux bureaux des réfugiés dans les différents départements, et à la bonne volonté des particuliers qui vinrent se faire inscrire.

C'est ainsi que la liste électorale fut constituée.

« En conséquence de ce qui précède, si des hommes susceptibles d'être inscrits sur les listes électorales ont été inscrits depuis 1915, à la demande des recrutements, et si ces hommes sont malheureusement tombés ensuite au champ d'honneur, sans que notification officielle de leur décès nous ait été adressée soit par les bureaux militaires, soit par l'état-civil, soit par la famille des intéressés, ces électeurs sont maintenus sur la liste.

Il en est de même pour tous les particuliers quelconques qui, inscrits normalement et régulièrement à Lille depuis 1915, au lieu de leur domicile légal, sont décédés dans une commune limitrophe sans que l'état-civil de Lille en soit informé, de façon à nous en aviser ».

— « Donc, précisons-nous, vous nous affirmez que pour confectionner les listes actuelles, on ne s'est pas servi de celles de 1914 ».

— « Ceci est impossible, les listes de la Mairie ont été détruites lors de l'incendie, et les doubles qui se trouvaient à la Préfecture, ont été détruites volontairement pour empêcher les Allemands de s'en servir pour enlever des hommes ».

Et M. Delonque nous affirma en terminant que les électeurs vont bientôt pouvoir prendre connaissance des listes, puisqu'on va les afficher dans chaque bureau.

## Pas de coalitions immorales, dit la «Ligue des Droits de l'Homme»

M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme, a adressé aux Sections de la Ligue une lettre où il rappelle les devoirs des Ligueurs dans la campagne électorale.

Voici comme il s'exprime au sujet de la réforme notée et des coalitions qu'elle a suscitées :

C'est dans le trouble profond qui résulte de ces circonstances que nous allons avoir à voter.

Et nous voterons sous le régime d'une loi qui ajoute à toutes les difficultés la confusion d'un mécanisme électoral, chef-d'œuvre d'incohérence, pour ne rien dire de plus. On y a réuni à plaisir tous les inconvénients du scrutin d'arrondissement et ceux du scrutin de liste en y introduisant une prime à la majorité absolue par n'importe quels moyens. Du coup, il était clair que se formeraient, sous un nom quelconque, des pactes assurant à un consortium de députés sortants de tous les partis, la réélection, article unique de leur programme.

A cette opération indécente, nous devons, avant tout, chers collègues, refuser notre participation. La Ligue des Droits de l'Homme ne reconnaît comme équitable que la représentation proportionnelle, c'est-à-dire le droit égal de tous les citoyens d'être représentés en proportion de leur nombre au lieu du prétendu droit majoritaire qui consiste à compter la majorité comme étant tout, et la minorité comme n'étant rien. La loi électorale actuelle permet à la représentation proportionnelle de s'exercer dans le cas seulement où les coalitions immorales voudront bien s'abstenir de s'emparer du butin qui leur est offert.

De toute notre force opposons-nous, chers collègues, à ces coalitions immorales. Et que nulle part, sous aucun prétexte, on ne voit la Ligue s'y prêter : c'est la première et la plus instante de nos recommandations. **Il n'y a qu'un scrutin honnête : celui où le républicain se refusera à voter pour le royaliste, le laïque pour le clérical, le démocrate pour le réactionnaire, et vice-versa.**

## Un candidat isolé dans le Pas-de-Calais

On annonce que M. Henri Ledoux, entrepreneur de transports à Saint-Omer, pose sa candidature comme républicain démocrate aux élections législatives, dans la 2e circonscription du Pas-de-Calais, contre la liste de coalition de droite.

## 11 NOVEMBRE Anniversaire de l'Armistice

Paris, 11 novembre. — La signature de l'armistice a été commémorée ce matin par une cérémonie à l'Hôtel des Invalides, en présence d'une foule nombreuse, du maréchal Foch, du général Pau, et de nombreux mutilés de la guerre.

### Le Salut des Alsaciens Lorrains

**IL EST APPORTÉ PAR LE VAINQUEUR DU RAID CYCLISTE STRASBOURG-PARIS**

Paris, 11 novembre. — L'arrivée des coureurs cyclistes a eu lieu cet après-midi, au Parc des Princes. Alavoine, premier, à 17 heures, suivi de Barthélémy.

Il a remis au délégué du ministre de l'Intérieur un message envoyé par M. Millerand, haut-commissaire de la République :

« En ce jour anniversaire, qui chante la délivrance des provinces martyres, les Alsaciens-Lorrains envoient leur salut à leurs frères retrouvés, et leur souvenir ému aux mères dont les fils sont tombés pour le triomphe de la République, et assurent le Gouvernement de leur indéfectible attachement et déclarent dans une pensée de reconnaissance, vouloir contribuer de tous leurs efforts à la plus grande prospérité matérielle et morale de la France, libératrice des opprimés ».

Les concurrents, partis de Strasbourg le 10 novembre, à 14 heures, ont mis 27 heures pour effectuer le trajet.

**A LONDRES**

Londres, 11 novembre. — La population a fêté dans le calme et le recueillement le premier anniversaire de l'armistice.

Des cortèges se sont rendus aux monuments élevés à la mémoire des morts et y ont déposé des fleurs. On a remarqué MM. Lloyd George et le Colonel Blasier, représentant le Président de la République.

A 11 heures, des salves ont annoncé à la foule que l'heure était venue d'exécuter les prescriptions royales : tout mouvement s'arrêta, la foule observa le silence le plus complet, les officiers de la Garde se mirent au « garde à vous », spectacle vraiment impressionnant.

## Le Mouvement Gréviste

### A PARIS

### La grève de l'imprimerie a fait naître un journal

En raison de la grève de l'imprimerie que nous avons annoncée hier, les grands journaux parisiens du matin ont fait paraître hier matin, un journal unique, sous le titre « La Presse de Paris ».

Ce journal né de la grève publie en tête la note suivante :

« Malgré les contrats de travail qui les lient jusqu'au premier juin 1920, les Syndicats des ouvriers des imprimeries parisiennes ont subitement déclaré la grève dans la soirée d'hier.

Cette décision est d'autant plus regrettable qu'elle s'est produite le jour même où la presse devait célébrer l'anniversaire de la victoire, et à la veille des élections législatives. Dans un sentiment de solidarité que les Parisiens approuveront, les journaux de la Capitale se sont entendus pour faire paraître durant la période du chômage des imprimeries, ce journal unique, dû à la collaboration de nos confrères parisiens ».

Cette note est signée de 50 quotidiens. Elle est suivie d'une seconde note précisant que les gains actuels des ouvriers, manœuvres, et imprimeurs, sont, indépendamment de diverses indemnités journalières de 26 à 14 francs, les directeurs estiment que la nouvelle indemnité journalière de vie chère de cinq francs réclamée ne peut être accordée sans porter le prix du numéro à 15 centimes, la plupart des journaux étant actuellement déficitaires.

**L'Humanité, La Bataille, L'Œuvre, La France Libre** auraient décidé de publier également une feuille indépendante qui paraîtrait au cours de la matinée.

« **La Presse de Paris** » annonce qu'elle réservera demain une place pour les articles des journaux anglais et américains qui paraissent à Paris.

### On ne se presse pas pour " La Presse de Paris "

Paris, 11 novembre. — La physionomie de Paris est toute changée ce matin par suite de l'absence de journaux. On ne voit pas sortir des bouches du métro cette foule de midinettes, d'ouvriers, d'employés, partant au travail le journal ouvert et lisant tout en marchant. La plupart des gens s'en vont les bras ballants. Les kiosques des boulevards présentent des tablettes presque vides au grand étonnement des clients habitués à acheter leur quotidien. Des scènes pittoresques et bien faites pour piquer l'attention du psychologue et du moraliste, se répètent à tous les étals des marchands de journaux.

Voici, au métro de la place de la Bourse, la cohue d'un train qui se déverse, une midinette qui se détache du flot et se dirige vers le table de la marchande de périodiques : « Le Journal », s'il vous plaît, madame. — Et la brave dame, un peu nerveuse, de répliquer pour la centième fois : « Il n'y a qu'un journal ce matin, Mademoiselle : c'est « La Presse de Paris ». La jeune personne regarde la feuille qu'on lui tend, fait la moue, remet ses dix centimes dans son porte-monnaie, et tourne les talons.

Un ouvrier s'approche à son tour : « L'Humanité ». — Il n'y a pas d'« Humanité ». — Il tourne et retourne « La Presse de Paris » entre ses doigts, hausse la tête, remet le journal en place, et s'en va les deux mains dans les poches.

Dix fois, la même scène se renouvelle en cinq minutes.

Enfin, un officier s'avance, il veut « Le Matin ». On lui offre l'éternelle « Presse de Paris ». Un instant, l'homme est perplexe, finalement il se décide à emporter le journal. Et ainsi, l'unique organe de la Presse parisienne fait une timide entrée dans le monde, dédaigné de la midinette, méprisé de l'ouvrier, adopté sans enthousiasme par le bourgeois.

Quant à l'organe socialiste dont il a été question, il n'a pas jusqu'à présent fait son entrée dans l'existence.

### Un organe dissident

Paris, 11 novembre. — Les journaux dissidents (**Humanité, La Bataille, La France libre, L'Œuvre, Le Populaire**) publient un organe commun tenant trois éditoriaux.

### La grève générale ?

**ON NE SAIT PAS**

Le Comité exécutif des Syndicats de la Seine s'est réuni rue Grange-aux-Belles, pour examiner la situation à la suite du vote émis par le Comité général sur la grève générale. A l'issue de la réunion, qui fut terminée à 11 h. 30, aucun communiqué n'a été fait à la Presse.

### On annonce deux journaux

Paris, 11 novembre. — Le Syndicat de la Presse parisienne a tenu ce jour une nouvelle séance en son siège social.

Parmi les questions examinées, elle a soulevé celle d'un ou de deux journaux édités en commun.

Si, dans la soirée, l'entente se réalise, nous aurons à partir de demain deux journaux ce matin : « La Presse de Paris » et « La Feuille commune ».

Il avait été décidé que « La Presse de Paris » ferait paraître une édition pour remplacer les journaux du soir. Au dernier moment, la mise en vente ne fut pas faite, et les journaux tirés furent vendus en province.

Malgré tout, les journaux d'avant-garde n'ont pu paraître aujourd'hui, faute de n'avoir pu trouver le matériel nécessaire.

### Dans l'Epicerie

**A PARIS**

Les employés de l'Epicerie Damoy, réunis rue Grange-aux-Belles, ont voté le principe de la grève. Ils ont en outre décidé de conserver une journée de salaire par semaine pour venir en aide à leurs camarades en grève.

### Dans le Bâtiment

**FIN DU LOCK-OUT DE LYON**

Le lock-out du Bâtiment, qui durait deux semaines, a pris fin à la suite d'un accord intervenu entre les ouvriers et patrons dans les conditions proposées par ces derniers.

### Chez les Cheminots

**EN CAMARGUE**

Marseille, 11 novembre. — La grève des Chemins de fer de la Camargue, déclarée vendredi, s'est terminée à la suite d'une réunion tenue ce soir à la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Les grévistes ont obtenu satisfaction sur la plupart des points en litige.

### Chez les Dockers

**A ALGER**

Les ouvriers du Syndicat des dockers d'Alger sont toujours en grève.

Le Syndicat des dockers, à l'issue d'une nouvelle réunion, a communiqué l'ordre du jour suivant :

« Les dockers décident que, certains de contribuer puissamment à la diminution du prix du vin, ainsi que de toutes les denrées, en luttant contre les exploiteurs et les accapareurs, ils continueront à soutenir énergiquement les décisions prises par eux ; décident, en outre, de faire appel à leurs camarades les inscrits maritimes, les charbonniers et charpentiers de marine, afin d'activer la solution du conflit, ils protestent aussi contre l'emploi abusif de la main-d'œuvre militaire et le déplacement de force armée qui ne peut que provoquer des désordres plutôt que de les éviter.

### Dans la Nouveauté

**A PARIS**

Les employés des grands magasins de nouveautés du Louvre, réunis en grand nombre au gymnase Japy, après avoir entendu divers